

COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA REUNION DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 14 SEPTEMBRE 2009

L'an deux mil neuf, le lundi 14 septembre à vingt heures trente précises, les membres du Conseil municipal, légalement et individuellement convoqués le 08 septembre 2009, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur François PUPPONI, Maire.

Etaient présents : Isabelle BERESSI, Annie PERONNET, Antoine ESPIASSE, Luc BENTZ (à partir du point 5.2), Rosan HURTUS, Evelyne PLANSON, Gérard UZAN, Jeanne GOMEZ, Maria CHATELLIER, Frédéric NICOLAS, Youri-Ramsès MAZOU-SACKO, (Adjoint au Maire), Katchik KATCHIKIAN, Albert HADDAD, Georgette ADRIENCENSE, Catherine VESPERINI, Jean-Pierre PASSE-COUTRIN, Annick DUPRE, Charles SOUFIR, Jocelyne MAYOL, Nadeen DELARUE, Eliette FONTAINE, Manuel ALVAREZ, Georges OCLIN, Mourad CHIKAOUI, Farid BERHAL, Patrick HADDAD, Daniel DOMAN, Anne CHARLET, Antoni YALAP, Sandrine Sophia SOOSAIPILLAI, Anissa MAHAMAT, Patrick TOULMET, Jean-Louis ZADIKIAN, Karine LAURENT-DUCROQ, Rachid ADDA, (Conseillers Municipaux).

Représentés par pouvoir :

Sandrine PERONNET	pouvoir à Annie PERONNET
Mohamed Ali ABCHICHE	pouvoir à Anne CHARLET
Fabienne SROUSSI	pouvoir à Charles SOUFIR
Marie-Laure ZOZIO	pouvoir à Jocelyne MAYOL
Naïssat AHAMED	pouvoir à Sofia SOOSAIPILLAI
Manuela DAS NEVES	pouvoir à Patrick TOULMET
Romana NAVARRE	pouvoir à Rachid ADDA

Absents : Matata JACQUES, Linda UZAN

Secrétaire de séance : Jeanne GOMEZ

Le Conseil,

Approuve le compte-rendu de la séance du 02 juillet 2009

IDIRECTION GENERALE DES SERVICES

1.1 Prend acte des décisions du Maire prises dans le cadre de sa délégation de pouvoir

DEVELOPPEMENT URBAIN

II Direction du développement social urbain

- 2.1 Prend acte du fait que la Ville a bénéficié au titre de l'année 2008 du versement d'une dotation financière d'un montant de 3 909 086,00 euros au titre du Fonds de Solidarité des communes de la Région Ile-de-France
- 2.2 Décide de l'attribution de subventions aux associations et organismes par la commune dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale au titre du volet « fonctionnement » de la Politique de la Ville

III Direction de l'urbanisme et des affaires foncières

- 3.1 Retiré en séance
- 3.2 Approuve la cession des parcelles situées 14 rue Victor Hugo et 12 rue Marcelin Berthelot, à Monsieur Lionel ALIMY, au prix de :
 - 270 euros par mètre carré de Surface Hors Œuvre Nette (SHON) « accession à la propriété »,
 - 136 euros par mètre carré de SHON pour les logements collectifs sociaux,
 - 190 euros par mètre carré de SHON pour l'habitat individuel social

IV Service de la vie associative

- 4.1 Attribue une subvention exceptionnelle aux associations suivantes :
 - Souvenir Français, pour un montant de 750,00 euros,
 - Home Culture, pour un montant de 15 000,00 euros,
 - Les Zahirs, pour un montant de 2 000,00 euros,
 - Solidarité Afrique Sahel, pour un montant de 10 000,00 euros,
 - Avenir de Sarcelles, pour un montant de 400,00 euros,
 - A.A.S.S. Fédérateur, pour un montant de 12 000,00 euros,
 - A.A.S.S. Tir à l'Arc, pour un montant de 15 000,00 euros,
 - Savate Boxing Club, pour un montant de 15 000,00 euros,
 - Union Musicale Sarcelloise, pour un montant de 10 000,00 euros

MOYENS

V Direction des finances

- 5.1 Vote la décision modificative numéro 2 de l'exercice 2009
- 5.2 Autorise Monsieur le Maire à signer le protocole d'accord transactionnel avec la société SEDAF, relatif à la résiliation de la promesse de vente du 28 novembre 2008 concernant l'acquisition avec obligation de travaux de l'immeuble dit « la Tour du Forum »
- 5.3 Approuve l'acquisition de l'immeuble dit « la Tour du Forum » situé 2 avenue du 8 mai 1945 à Sarcelles, pour un montant total de 2 976 000 € et de 124 000 € de frais de commercialisation
- 5.4 Accorde une garantie d'emprunt à la société Librairie Alpha pour le remboursement de la somme de 250 000,00 € contractée auprès de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance Ile-de-France, destinée à financer la reprise du Centre Culturel – Sarcelles Flanades
- 5.5 Accorde une garantie d'emprunt au Groupe SNI OSICA pour le remboursement de la somme de 2 884 674,00 € que cet organisme se propose de contracter auprès du Groupe Caisse des Dépôts et Consignations, destinée à financer la construction de 65 logements collectifs sur l'Ilot 7 du quartier Lochères à Sarcelles

VIE SOCIALE

VI Service des sports

- 6.1 Emet un avis favorable à l'implantation d'une structure légère dans l'enceinte du Saint-Rosaire, 53 rue Pierre Brossolette à Sarcelles, pour le bénéfice de l'association Alouettes des Champs

ADMINISTRATION GENERALE

VII Service des marchés publics

- 7.1 Décide de modifier la délégation de pouvoir en matière de marchés publics

VIII Direction des affaires juridiques

- 8.1 Autorise le remboursement à Mademoiselle Maya GEOFFROY de la somme de 45 euros restée à sa charge suite à la réparation effectuée consécutivement au bris de glace volontaire sur son véhicule personnel dans la cour de l'école élémentaire Jean Macé

DIRECTION GENERALE DES SERVICES TECHNIQUES

IX Cellule subventions

- 9.1 Approuve le choix de la construction du groupe scolaire Chantepie pour être soumis au financement de la Dotation de Développement Urbain, autorise Monsieur le Maire à solliciter un financement auprès de l'ANRU pour les études préalables, une subvention de 1 500 000 € HT auprès de Monsieur le Sous-Préfet de Sarcelles dans le cadre de la Dotation de Développement Urbain de l'Etat et des financements auprès de l'ANRU et du Conseil Général pour financer la première phase de travaux, estimée à 11 657 422 € HT et autorise Monsieur le Maire à solliciter les crédits inscrits dans la convention de Renouvellement Urbain du Conseil Régional à hauteur de 2 025 000 € HT et des financements auprès l'Etat, de la Caisse d'Allocations Familiales et du Conseil Général pour financer la deuxième phase de travaux et les études associées, estimée à 3 703 520 € HT

Le Député-Maire,

François PUPPONI

Le Maire certifie que le présent compte rendu a été affiché le
A la porte de la Mairie
Pour le Maire et par délégation
La Directrice Générale Adjointe des Services